

NOUVEAU MODE DE SELECTION (2014) A LA FFHMFAC

... points positifs, question, mise en pratique, coup de gueule ...

La FFHMFAC vient de publier les modalités de sélections internationales (Jeunes et Open) pour le développé couché et pour la force athlétique ainsi que la charte de l'équipe de France.

Tout d'abord saluons l'initiative de la fédération pour cette année 2014 d'avoir des modalités claires et écrites. Mon propos (concernant surtout le couché) est ici de faire ressortir les points positifs ainsi que les points négatifs pour dans l'avenir améliorer ces modalités et permettre que notre pays rayonne à l'international.

Dans les **points positifs**, il est important de noter qu'il devenait important de modifier les minimas internationaux. Car beaucoup faisaient des minimas internationaux mais cela ne correspondait à rien puisqu'ils n'étaient jamais sélectionnés en équipe de France. Certains diront que ces minimas sont trop haut, mais ils correspondent aux objectifs fixés (médailles). Saluons aussi l'initiative (enfin) de mettre les catégories d'âges en France en cohérence avec les catégories internationales (sub-junior et junior), mais il faudra que cela se traduise dans nos compétitions nationales ...

La **question** essentielle comme d'habitude est de savoir si on appliquera réellement ces modalités. Notamment pour le développé couché, car le développé couché passe toujours après la force athlétique qui passe toujours après l'haltérophilie. Nous sommes le seul pays au monde à ne pas permettre à des athlètes internationaux de concourir à la fois au développé couché et en force athlétique (une exception cette année, mais uniquement dans le sens du couché pour la force). Un autre point aussi, cette année nous avons eu 4 sélectionnés à Monde au couché au lieu de 8 en 2012 (ce qui était déjà très faible) alors qu'aux championnats de France, le nouveau président de la fédération tout fraîchement élu venait remercier les gens de la force d'avoir permis son élection (qui sont les pigeons ?) !!!

Mise en pratique : qu'est-ce que cela aurait donné en développé couché avec ces modalités en 2013 ?

- En 2013 nous avons récolté un titre de championne du Monde Junior (Audrey Mingot), une 3° place Mondial Open (Adrien Poinson), une 4° place Mondial Open (Virgilio Manuel) et une 4° place Mondial Junior (Cédric Merle) ...

Avec le mode de sélection : nous aurions les 4 qui ont été sélectionnés (Adrien aurait été champion du Monde en junior) plus Amandine Grondin (qui aurait pu avoir une 3° place Junior), Allan Grenier (3° place Junior), Sylvie Mingot (4° place Open), Isabelle Iliev (4° place Open), ... Christine Lesellier n'ayant pas fait les minimas aurait remporté une 2° place Open, Marie-Christine Pracella n'ayant pas fait les minimas aurait remporté une 5° place Open ... Pour info, si nous sélectionnions des sub-junior nous aurions pu obtenir une 2° place et une 3° place ...

- En 2013 nous avons récolté un titre de champion d'Europe Open (Adrien poinson), deux 3° places Européennes Open (Christine Lesellier et Virgilio Manuel), une 4° place (Olivier Waymel) et une 5° place avec (Christophe Bello, qui, surprise fera une compétition internationale quels mois plus tard en force ...) ...

Avec le mode de sélection : Christine Lesellier n'aurait pas été sélectionnée (alors qu'elle fait un podium) ainsi que Olivier Waymel et Christophe Bello, les 2 autres auraient été sélectionnés plus Sylvie Mingot (qui aurait pu avoir une 2° place Open), Marie-Christine Pracella (2° place Open), Isabelle Iliev (2° place) ... Amandine Grondin n'ayant pas fait les minimas aurait remporté une 3° place Open ...

Conclusion : Dans la pratique ces nouvelles modalités fonctionnent plutôt bien, mais nécessite une flexibilité pour les minimas en fonctions des adversaires possibles, car certains peuvent ne pas faire les minimas et prétendre à un podium. Cela pourra aussi fonctionner si on est prêts financièrement à envoyer tous les athlètes susceptibles de faire un podium et si on permet aux athlètes internationaux en Force et au Couché de concourir à l'international au couché, car dans notre fédération un titre mondial au Développé Couché ne vaut rien face à un podium Européen en Force Athlétique (Adrien Poinson aurait pu remporter 3 titres Mondiaux au couché en junior !)

Le **coup de gueule** concerne les sub-junior qui ne pourront accéder au championnat du monde soi-disant pour « inscrire les athlètes dans un projet de performance à long terme ». Malheureusement pour une fois c'est pareil pour la force et le couché. Bien sûr certains pourront dire que cela officialise ce qui se passait déjà dans la réalité au développé couché ! Mais il est quand même surprenant que nous soyons le seul pays au monde à faire cela, cela voudrait-il dire que les autres pays ne voient pas à long terme ? Le seul en Développé Couché à avoir fait un championnat du Monde Sub-junior au Développé Couché est Adrien Poinson (champion du Monde), quatre ans plus tard en 2013 il est champion d'Europe Open et 3° au championnat du Monde Open : on ne peut pas dire que d'avoir tiré à l'international en sub-junior l'a empêché de s'inscrire dans un projet de performance à long terme ? Et est-ce que faire tirer un junior au championnat du monde Open (au lieu de tirer en junior où il aurait remporté le titre) n'est pas l'empêcher de s'inscrire dans un projet de performance à long terme ? En empêchant ceux qui pourraient prétendre à un podium mondial en sub-junior et ainsi se frotter au niveau international, n'est-ce pas les empêcher d'acquérir de l'expérience pour l'avenir ?

Affaire à suivre ...